

LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex.

"DIEU ET MON DROIT."

Téléphone: Rideau 738

31ème ANNÉE. No. 1.

JOURNAL HEBDOMADAIRE--ABONNEMENT, \$1.00. (Strictement payable d'avance.)

OTTAWA, 29 MAI 1914

Second anniversaire

AVEC LA PRÉSENTE LIVRAISON, la "Justice" entre dans sa troisième année d'existence. Depuis le premier juin 1912, notre journal n'a pas un seul instant cessé de combattre pour le maintien et l'honneur de sa devise: "Dieu et mon droit".

Et si nous n'avons pas deviné de notre programme, ce n'est pas que les obstacles aient fait défaut. En effet, chacun sait qu'il peut en conter quelquefois bien cher pour ne pas se laisser intimider, ni attendrir, ni entraîner par la flatterie ou le miroitement des promesses.

Nous serons les premiers à avouer que notre journal est loin d'être parfait. De bonne heure, chacun a appris que la perfection n'est pas de ce monde. Et dans le maniement répété d'une langue que de rares privilégiés peuvent seuls se réclamer de savoir écrire, il nous est arrivé sans doute, et trop souvent, de commettre des faiblesses.

Nous ne rappellerons qu'en passant que la "Justice" n'a pas marchandé sa part dans la lutte scolaire ontarienne. Ceux qui nous ont vus à l'œuvre ne nous mépriseront pas là-dessous.

Nous ne voulons pas parler ici de ce qui touche à la question d'argent. Mais, entre nous, se trouvait-il quel'un d'assez naïf, disons le mot, d'assez effronté, pour prétendre que le fait de payer un abonnement constitue une récompense?

Qu'ajoutons-nous? Si ce n'est que nous sommes prêts à continuer le combat pour la reconnaissance et le triomphe de la Pensée française catholique, tant au foyer qu'à l'école ou au parlement.

Maurice Morisset

La comédie de 1911

LORS DES ÉLECTIONS PROVINCIALES DE 1911, l'élément canadien-français d'Ottawa avait placé beaucoup de confiance et d'espoir dans le choix de M. Napoléon Champagne comme candidat politique au siège d'Ottawa-Est.

Durant au-delà de dix ans, M. Champagne garda en Chambre un silence qui ne manqua pas d'irriter, et finalement d'indigner, ceux qui avaient eu découvert en lui le champion de notre cause.

M. Champagne candidat

Au Rédacteur du "Temps". Monsieur le Rédacteur.

M. Napoléon Champagne, commissaire municipal d'Ottawa, porte sa candidature aux prochaines élections provinciales d'Ontario. Il est inutile de dire, depuis les événements qu'il sont produits ces jours-ci,

que ce candidat a, plus que tout autre candidat canadien-français d'Ontario, la perspective d'être élu.

L'on mène une campagne sourde, mesquine et anti-constitutionnelle contre l'enseignement bilingue, et il faut que la population française soit représentée à la législature par des hommes capables de lutter, et capables de dire haut et fort que les Canadiens-français ont droit à l'enseignement de leur langue maternelle, officielle à l'égal de la langue anglaise.

Les services rendus par M. Champagne, au conseil municipal, obligent ses compatriotes à mettre de côté tout esprit de parti, et à s'unir étroitement autour de cette candidature plus que jamais opportune. L'on veut faire une question de privilège de ce qui est une question de droit.

L'enseignement du français en Canada, et dans toutes les parties du Canada est garanti par le droit international qui reconnaît les langues étrangères le parler français légalement reconnu nécessaire par le gouvernement impérial. En outre, l'Acte constitutionnel de 1867 ne fait pas l'opinion du Procureur Général d'Ontario quant à la langue française.

Et si nous n'avons pas deviné de notre programme, ce n'est pas que les obstacles aient fait défaut. En effet, chacun sait qu'il peut en conter quelquefois bien cher pour ne pas se laisser intimider, ni attendrir, ni entraîner par la flatterie ou le miroitement des promesses.

Il est malheureux que les prévisions de M. Charbonneau ne soient pas réalisées, et que M. Champagne n'ait pas le courage nécessaire pour se libérer du joug de parti.

Et qu'on le remercie bien, nous ne faisons pas de politique. La "Justice" s'est toujours maintenue en dehors des coteries d'élites ou de rangées. Nous ne blâmons pas M. Champagne parce qu'il est conservateur, mais parce qu'il faut pousser le parti avant le patriotisme.

JEAN-PAUL

Fêtes inoubliables

TOUT A CONTRIBUÉ À RENDRE inoubliable la célébration des fêtes d'Ottawa. Ces fêtes ont été célébrées le 20 mai 1914, par la population catholique de ce diocèse.

Après l'ouverture des fêtes par les Gregariens de Notre-Dame, six mille enfants d'écoles, réunis au carré Cathart, sont venus présenter au vénérable jubilaire leurs vœux.

Les adresses présentées par la Garde Champlain, les Youngs Pontificaux, les citoyens de langue anglaise et française, celles des Femmes et des jeunes filles catholiques d'Ottawa et de Hull, la messe pontificale, les éloquentes sermons, les discours du banquet, les impressions des réponses de Mgr Routhier, tout a été marqué du sceau de la dignité, de la reconnaissance, de l'affection et de la générosité.

Monsieur, Toute forte et claire que soit la pensée, toute riche et souple que soit la langue qui lui sert de véhicule, surtout quand elle a pour but la formation, possède une littérature aussi glorieuse que la littérature française, et y a des sentiments du cœur humain que la parole se sent impuissante à traduire.

Père! C'est le titre à la fois simple et grand, modeste et sublime, affectueux et sympathique, que vous ont acquis les dons précieux dont le Providence vous a comblé.

Qu'il nous soit permis de faire violence à votre modestie pour rendre hommage à votre grande bonté, à votre immense charité, à votre sincère patriotisme, à votre sens apostolique conforme à l'esprit de l'Église et à l'enseignement de Rome.

Mais, notre gratitude, malgré son ampleur et sa sincérité, est-elle proportionnée au bien que vous avez semé à large main parmi nous, par votre charité, par votre dévouement, par votre ministère de médiateur des âmes?

Comme on le conçoit, Mgr Routhier sut trouver dans son cœur de père et de prêtre les paroles que réclamaient de si nobles et si beaux sentiments.

La "Justice" tient à réitérer à l'heureux jubilaire tout l'expression de ses vœux les plus sincères et de sa profonde admiration.

Onctueuse défense

UN JOURNAL DE L'Ouest, publié à Saint-Boniface, quarante-deux avenue Provençal, le 26 mai, nous avons juré de ne pas le nommer, parle comme suit dans sa dernière livraison, sous le titre "Justice au mot".

Un journal de l'Est est d'avis que le récent banquet des Catholiques à Winnipeg, a été un grand succès pour les Irlandais, au détriment des Canadiens français.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa. Nous sommes entrés dans la salle du banquet la tête haute et nous en sommes sortis de même.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Notre ne faisons pas de l'opinion de ses actes, ou de ses omissions. Mais ce que nous savons, c'est que les Canadiens français qui ont participé à cette réunion refusent d'accepter les reproches, imputés, du journal d'Ottawa.

Les fêtes de Cartier

M. E. W. Villeneuve, président des fêtes de Cartier, vient de remettre au point une question qui a causé quelque bruit. Trois journaux de la province de Québec avaient pris à partie le Comité du Centenaire Cartier parce que l'on avait omis la messe dans le programme des célébrations.

Les explications suivantes, fournies à la Presse de Montréal, nous dispensent de tout commentaire sur l'impair commis par les journaux en cause.

Depuis qu'un groupe de citoyens de Montréal a résolu d'organiser des fêtes pour commémorer le centenaire de sir Georges-Etienne Cartier, votre journal n'a cessé de se montrer très sympathique à leur cause.

Les directeurs de ces trois feuilles se sont formalisés dernièrement de ce que les fêtes du Centenaire Cartier ne commencent pas par une messe. Ils ont publié, à cet effet, des articles aussi malicieusement qu'injustes.

Je tiens à rétablir les faits. Lorsque parut, dans les journaux du 14 mars 1913, la première ébauche du programme officiel, le premier article se lisait comme suit:

Dimanche, 6 septembre, 1914: Avant-midi: Messe en plein air sur le versant du Mont-Royal.

Je croyais la cérémonie possible; mais avait consulté subseqüemment Monseigneur l'Archevêque de Montréal, Sa Grandeur me dit que notre bonne intention n'était pas réalisable, l'empêchement provenant d'une question liturgique.

Voilà, pour me servir du terme qu'emploie la rédaction de la "Vérité", la seule et unique "PRESSION" que j'ai subie pour rayeur la messe du programme de nos fêtes.

Si messieurs les rédacteurs de la "Vérité", de l'"Action Sociale" et du "Bien Public" m'avaient demandé ces explications, je leur aurais fournies de grand cœur. E. W. VILLENEUVE.

Repondra-t-il?

Mercredi dernier, notre confrère le "Deuil" posait à M. Napoléon Champagne l'interrogation suivante, sous le titre "M. Champagne et les Frères".

Les amis des écoles bilingues attendent en hâte les explications de M. Napoléon Champagne, candidat de Sir James Whitney dans Ottawa-Est au sujet des brevets d'enseignement refusés, sans aucune raison, aux Frères et aux Sœurs qui ont subi heureusement les examens exigés par le département de l'Instruction publique d'Ottawa.

Voilà une question que le ministre n'a pas soumise au vote de la Législature; voilà un fait bien évident de persécution voulue, méritée, contre les Sœurs et les Frères enseignants.

Voilà une question que le ministre n'a pas soumise au vote de la Législature; voilà un fait bien évident de persécution voulue, méritée, contre les Sœurs et les Frères enseignants.

Voilà une question que le ministre n'a pas soumise au vote de la Législature; voilà un fait bien évident de persécution voulue, méritée, contre les Sœurs et les Frères enseignants.

Voilà une question que le ministre n'a pas soumise au vote de la Législature; voilà un fait bien évident de persécution voulue, méritée, contre les Sœurs et les Frères enseignants.

Voilà une question que le ministre n'a pas soumise au vote de la Législature; voilà un fait bien évident de persécution voulue, méritée, contre les Sœurs et les Frères enseignants.

Voilà une question que le ministre n'a pas soumise au vote de la Législature; voilà un fait bien évident de persécution voulue, méritée, contre les Sœurs et les Frères enseignants.

Voilà une question que le ministre n'a pas soumise au vote de la Législature; voilà un fait bien évident de persécution voulue, méritée, contre les Sœurs et les Frères enseignants.

Voilà une question que le ministre n'a pas soumise au vote de la Législature; voilà un fait bien évident de persécution voulue, méritée, contre les Sœurs et les Frères enseignants.

Voilà une question que le ministre n'a pas soumise au vote de la Législature; voilà un fait bien évident de persécution voulue, méritée, contre les Sœurs et les Frères enseignants.

Voilà une question que le ministre n'a pas soumise au vote de la Législature; voilà un fait bien évident de persécution voulue, méritée, contre les Sœurs et les Frères enseignants.

S'il vous plaît, payez votre abonnement. C'est pour vous une question de conscience. C'est pour nous une question d'affaires. C'est pour les deux une question de justice.

Au magasin des Jeunes Gens fashionables

La semaine prochaine nous vendrons 100 douz. de paires de chaussons en cachemire de couleur, valant reg. 30c. Si vous en achetez 2 paires nous vous en donnerons une paire pour rien.

50 douz. de bretelles Prémadek. Ces bretelles ne se vendent jamais moins de 50c, comme nous en avons achetés une grande quantité nous pouvons les écouler à 15c. la paire.

Chapeaux durs, dans les dernières modes américaines \$2.00 et \$2.50

Ces chapeaux se vendent généralement \$3.50. Chapeaux moins, nouvelle forme, nouvelles nuances. \$2.00, \$3.50 et \$3.00.

Chapeaux moins Tango—the dernier cri de la saison—dans toutes les nuances \$2.50 à \$3.00

Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau en fait de casquette de tous les prix, de plus 50c à \$2.00

Nous venons de recevoir pour le printemps sont aussi arrivés, et nous avons ce qu'il y a de plus beau et de plus chic. Prix populaires de \$1.00 à \$3.00

Cravates, les plus beaux patrons, les couleurs les mieux assorties de 50c à \$1.00

Imperméables "Balmacain", dernier style, toutes les grandeurs se vendant partout \$20.00. A notre magasin jusqu'au 1er mai \$18.00

Gants Perrin et Dent's en chambré \$1.00

Gants Perrin et Dent's en subtil gris \$1.50

Gants Perrin et Dent's en dog skin \$1.00 et \$1.50

Ces gants sont tous garantis

Les chaussons BLANCS sont ce qu'il y a de plus nouveau pour le printemps, nous les avons à 35c. et 50c. la pr.

Combinaisons (corps et caleçons), pesanteur pour le printemps, en laine et cashmere de \$1.50 à \$3.50.

Complets Norfolk pour Garçonnetts sont exceptionnels \$7.50.

En tweed brun foncé et uni.

Notre stock de chapeaux de paille et Panama est arrivé. Venez le voir. Nous avons ce qu'il y a de plus chic, à la dernière mode, prix très raisonnables.

Nous sommes les agents de la fameuse manufacture Art-Kraft pour la basse-ville.

J.-B. SENECA, MERCIER et CHAPELIER

Angle des rues Dalhousie et Rideau OTTAWA. Téléphone: Rideau 2201.

L'histoire du Canada

Sous le titre "L'enseignement de notre histoire, Honoré Meunier écrit ce qui suit dans le Nationalist:

Un prix d'histoire du Canada pour les élèves de langue française vient d'être fondé à l'Université d'Ottawa. L'idée est venue à l'esprit du R. P. L.-R. Dubé, O.M.I., professeur d'histoire. Il en fit part aux directeurs de l'Union Saint-Joseph qui, témoignant comme toujours de leur généreuse initiative et de leur patriotisme dévoué, ont promis une médaille d'or à l'élève le mieux renseigné sur l'histoire de son pays.

Le fait est à signaler hautement à l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse, ce qui a déjà fait le "Devoir" d'ailleurs, et nous ajouterons que l'exemple mériterait d'être suivi par nos maisons d'enseignement tant secondaires que primaires. Au lieu d'écarter la matière de notre programme, il est préférable d'insister sur elle les éducateurs à attacher une plus grande importance à l'étude de cette science.

Nous n'avons guère à nous le dissimuler plus longtemps, dans nos collèges commerciaux et même classiques, les enseignements de l'histoire du Canada, qui devrait nous servir de guide dans la première place dans les programmes est plutôt reléguée au second sinon à l'arrière plan. Cette indifférence, apparente ou voulue, accuse une grave lacune qui pourrait devenir coupable de la part de certaines autorités.

La race canadienne-française traverse un peu partout dans notre pays un tournant difficile de son histoire. De toutes parts nous sommes menacés dans notre vitalité individuelle et dans notre influence collective, qui n'est déjà pas trop grande. Il est temps de tromper des énergies nouvelles, de forger des caractères et de former des consciences droites et honorées. Or, nos éducateurs, qui ont charge des intelligences et même l'esprit des âmes, y parviendront en s'efforçant d'instruire les hommes de demain des faits et gestes glorieux de leurs ancêtres.

Qui ne connaît point son histoire, qui ne pratique point le culte des vertus ancestrales, ne saurait être vraiment bon patriote. A preuve, pourqu'il, si ce n'est à cause de leur honteuse ignorance tant de nos héros, au parlement, dans la magistrature ou les professions, sont-ils d'une apathie si décourageante, parfois si criminelles dans les conflits d'intérêt nationaux? Ils ne se rendent pas compte de ce qu'ils ont fait nos pères pour conquérir et conserver le riche héritage intellectuel et moral dont nous jouissons; conséquemment, ils ne peuvent non plus prévoir à quel prix nous pourrions à notre tour léguer à nos descendants ce dépôt sacré qui nous a été confié, et non donné pour le dissiper.

Que l'on fonde donc dans toutes les maisons d'éducation, selon l'exemple récent et... tardif qui nous est donné par l'Université d'Ottawa, un prix d'histoire du Canada, afin d'encourager ainsi les jeunes à une étude plus sérieuse, plus approfondie et plus réfléchie du passé de leur pays. C'est là seulement, et non de la bouche de nos hommes politiques contemporains, qu'ils puiseront la vérité des faits qui ne mentent point, ainsi que les raisons de combat.

Mais la tâche ne doit pas se résumer à ce simple geste. Un choix plus judicieux des professeurs d'histoire s'impose, et qui devrait tomber sur des pédagogues savants et plus aptes à l'enseignement. Car enseigner l'histoire, ce n'est pas faire apprendre par cœur à l'enfant une nomenclature de noms et de dates qui s'oublient plus vite qu'ils ne se gravent dans la mémoire—système malheureusement adopté dans TOUTES nos écoles rurales et aussi, pourquoi ne pas le reconnaître une bonne fois dans la plupart de nos collèges classiques et commerciaux? On ne peut enseigner, il est vrai, ce qu'on ignore soi-même, et l'histoire du Canada, à proprement parler, n'a jamais été apprise pour la plupart des enfants. C'est à l'école, à la maison, à l'église, qu'elle a été enseignée telle qu'elle aurait dû l'être. Les Français du moins quelques-uns, la savent mieux que nous. Non: c'est au contraire déplorer des faits, des événements, des œuvres vécues la philosophie pratique qui en découle.

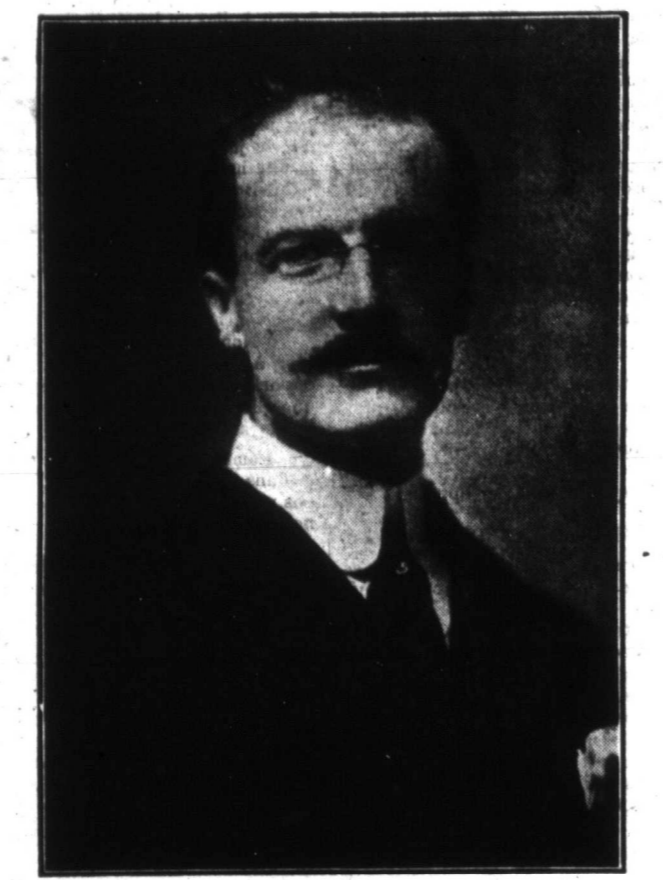
Qu'on initie l'élève à s'attacher à la marche des idées, qui sont éternelles, plutôt qu'à celle des hommes, qui disparaissent. La vie est une continuelle évolution, à nous de savoir en découvrant les mobiles secrets. Le grand ouvrier, l'unique moyen de se surélever à soi-même, de transmettre plus tard à nos enfants et aux générations futures nos énergies héréditaires, c'est d'apprendre à profiter des leçons du passé.

Et qu'on persuade bien, en plus, aux élèves, au collège ou à la sorte, de ne pas se contenter de ce qui pourrait leur être ou leur avoir

"Christophe Colomb" au théâtre Russell

Les deux et trois juin prochains, au théâtre Russell, sera exécutée l'œuvre fameuse de Félicien David: "Christophe Colomb". Malgré toute sa bonne volonté, un confrère anglais commettait ces jours derniers une erreur qui a son importance, en apprenant au public que "Christophe Colomb" était une "Musical Extravaganza".

Félicien David eût certainement trouvé une telle affirmation plus baroque encore qu'"extravaganza". Par ses temps de "Mut and Jeff", certains redacteurs (qui devraient connaître mieux pourtant) ne se gênent pas pour vouloir tout rabaisser au niveau de ces ballets musicaux américains. Heureusement que le public saura faire la différence entre le chef-d'œuvre du maître français et les baehnales yankees.



M. PAUL-G. OUIMET, de Montréal, dans le rôle de "Christophe Colomb"

L'ode symphonique "Christophe Colomb" a été écrite en 1847, trois ans après le retour de Félicien David de l'Egypte, où il s'était exilé avec un certain nombre de Saint-Simoniens, qui furent condamnés par les tribunaux français en 1833 et bannis à cause de leurs opinions religieuses et politiques. "Christophe Colomb" suivit de fort près "Le Désert" du même auteur, publié en 1844. C'est une symphonie descriptive. On y entend tous les bruits de la mer, le calme avec son léger roulis, la tempête et ses mugissements, le retour du calme plat, les chants des matelots, les commandements du maître, etc. Le départ de Colomb est décrit par des adieux touchants de fiancés, les chants d'adieux de la foule, les cris d'encouragement des compagnons demeurés au rivage. La révolte délate à bord du navire, des menaces de mort sont hurlées contre Colomb, on veut abandonner le héros à son sort et faire du vaisseau son croquis. Puis suivent les paroles calmes et nobles du hardi navigateur, son espérance, sa foi. Enfin le cri: "terre! terre!" est poussé par la vigie. La foi renaît dans les cœurs. On admire le Nouveau Monde, ses parfums étranges, ses couleurs nouvelles, le chant et les danses des sauvages, leurs costumes, etc. tout est décrit dans le chant et l'orchestration d'une manière vivide et saisissante. L'ode se termine par un grand chœur triomphal en l'honneur du conquérant d'un monde nouveau.

Un libretto complet sera à la portée du public le soir de la représentation, et les auditeurs pourront suivre d'une manière détaillée et profitable les connaissances qu'ils acquerront. Pour conquérir de telles et profitables connaissances, il importe de s'instruire soi-même, les professeurs ne devant être à que pour diriger l'orientation de nos idées; de même que pour s'instruire à l'agriculture, au commerce ou à l'industrie, il est nécessaire de s'y livrer avec sa propre intelligence, et non de se contenter d'écouter, même de retentir ce qui peut nous être dit par des hommes à théories.

Ce ne sont là que quelques brèves et observations incohérentes. On reconnaîtra néanmoins qu'elles ont leur raison d'être. Nous n'avons pas à définir ici le rôle que les jeunes auront bientôt à jouer dans le monde. Mais puisqu'ils ont leurs fonctions dans la vie sociale, politique et économique, de graves et lourdes responsabilités à assumer, ils ont l'obligation morale de s'y préparer. L'étude de leur histoire les aguerrira pour les luttes à venir.

Noces d'argent

Mardi dernier, le 20 mai 1914, au numéro 127 rue Arthur, M. et Mme N. Athanase Roudeau, le carrossier bien connu de la rue Wellington, réunissaient leurs amis et connaissances à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. Il va sans dire que la soirée s'est passée fort agréablement. Il y eut musique, chant, petite partie de cartes et danse, jusqu'aux petites heures du matin. A minuit, un superbe goûter et des rafraichissements furent servis à un dél de deux cents invités. La salle était très bien décorée de bannières et de fleurs. M. et Mme N.-A. Roudeau ont reçu un grand nombre de riches cadeaux en argent. Des télégrammes et des cartes de félicitations furent reçus pendant toute la journée de plusieurs parties du Canada et des Etats-Unis, entre autres de Bellevue, Sask., Brandon, Bienfait, Edmonton, de New-York, etc.

La liste des cadeaux se lit comme suit: de la famille de M. et Mme N. Athanase Roudeau, M. et Mme G. Sampson, M. et Mde H. Fink, un service à thé en argent de quatre morceaux et un grand cabaret en argent; M. et Mde J.-Bte Bisson, Montréal, un bol à salade en argent; M. et Mde Eugène Bisson, un miroir de fantaisie monté en argent; M. et Mme P.-A. Pinard, M. et Mde W. Landreville, un plat à pondant en argent; M. et Mme J.-H. Weber, un demi douzaine de cuillères à café en argent; M. et Mde E. Proulx, un demi douzaine de couteaux et une demi douzaine de fourchettes à diner, en argent; M. et Mde J.-P. Allen, un plateau à gâteau en argent; Mlle L. Vincent, cuillère à fruits en argent; M. et Mde Dalton, un couteau à beurre en argent; M. et Mme R. Desjardins, corbeille à fruits en argent; M. et Mme A. Weunteen et sa famille, panier à bonbons en argent; M. Johnny Bourguignon, porte-cornichons en argent; M. et Mme F.-E. Pillion, jarre à marmelade en verre taillé, montée en argent; M. et Mme W. J. Lanthier, plateau à tartines en argent; M. et Mme J. W. Schryburt, plateau à amandes en argent; M. et Mme Rodolphe Roudeau, service à déjeuner en argent; Mme Wm. Dunley, une demi douzaine de cuillères à fruits en argent; Mlle V. Vincent, couteau à gâteaux en argent; M. et Mme Willie Roudeau, cuillère à fruits en argent; M. et Mme C. Diotte, corbeille à gâteaux en argent; M. et Mme S. C. Bredinall, beurrier en argent; M. et Mme P. Raganold, cuillère à sucre, couteau à beurre en argent; M. et Mme H. Dagenis, fourchette à poisson en argent; M. et Mme O. Tremblay, plateau à fruits en argent; M. Alex. White, sucrier et pot à crème monté en argent; M. et Mme F.-X. LeCavalier, corbeille à pain

de la lourde tâche de donner au public une audition parfaite. Le rôle de "Christophe Colomb" sera tenu par M. Paul-G. Ouimet, un baryton montréalais de grand talent. M. Eugène Ledue, de New-York, et si avantageusement connu à Ottawa et à Hull, remplira le rôle de "Fernand", comme premier ténor. Mme Albert Bélanger et Mme Laura Morel-Burns, sopranos, ne manquent pas non plus d'être à la hauteur de la mission qui leur a été confiée.

Le Tout-Ottawa artistique sera au Russell pour y entendre l'une des plus belles œuvres musicales qui aient jamais été exécutées dans la Capitale.

Au nombre de ceux qui prendront part à ce grand événement musical, nous relevons les noms suivants: MM. A. Blouin, C. Broseau, J. Cantin, G. Dumouhel, G. Emond, J. Guimond, J. Hamel, H. Richard, A. Daoust, H. Bigras, H. Lamoureux, J.-E. Chabot, R. Fortier, J.-A. Guimond, J.-S. Pelletier, W. Labelle, J.-H. Laperrière, A. Leclair, R. Sottière, J. Dunn, A. Drouin, M. Chamberland, E. Lalonde, D. Parent, Jos. Tremblay, R. Séguin, P.-H. Durocher, R. Bureau, J.-C.-O. Dubois, V. Bélanger, E. Parent, Engèle Gâté, J.-H. Vincent, A.-J. Corrigan, J.-E. Bérard, E. Bohémier, A.-R. Morisset, A. Royes, J.-T. Moncion, Jos. Boulet, V. Pierre, A. Dostaler, L. Hurtubise, M. Ladoeur, J.-F. Champagne, J.-M. Briand, M. Labrosse, H. Dumouhel, A. Richard, J.-E. Descharré, H. Groulx, W.-J. Burns, A. Carle, Philippe Villeneuve, H. Landry, A. Trudel, L.-C. Tremblay, J. St-Denis, G.-P. Ducharme, V. Noël, G. Vincent, Chas. Pinard, C.-D. Vermet, F.-N. Robarge, O. Noël, V. Lepage, A. Drouin, Jos. Chenier, Jos. Benoit, E. Joland, Geo. Arduin, F. Buels, R. Laddroute, E. Proulx, E. Bray, V. Cloutier, Mme J.-A. Valin, Miles Yvonne Fortin, Minette Gariépy, Christine Durocher, Yvonne Labelle, St-Jean, Rosa Bray, M.-L. Bray, Yvonne Myre, Lumina A.-R. Charbonneau, Flavie Laverdure, M.-T. Durocher, Arduin, Irène Soulière, Régina Charbonneau, Reinhardt, Jeanne Myre, Yvonne Charbonneau, L. Legault, Mesdames C.-P. Rochoon, Zénon Rhéaume, Hilaire Thérien, J.-E. Potvin, L. Fink, Ad. Duchemin, Miles Gergette Clairoux, Jeanne Clairoux, Laurette Chastillon, Jeanette Lavardure, Edna Charbonneau, Mesdames J.-R. Burns, Edgar Carrière, U. Archambault, A. Bérubé, J. Lacroix, Miles Rose Pérault, Irène Dorval, Z. Chasson, A. Liec Richard, Aline Reeves, L. Lallier, Germaine Dorval, les Dames-

en argent; M. et Mme T.-W. Johnson, plat à custard en argent; M. et Mme J.-A. Charbonneau, jarre à biscuits en argent; Mme W. Raganold, une demi douzaine de cuillères à thé en argent; M. et Mme Firth, une demi douzaine de cuillères à café; Mlle Eva Godin, Eganville, Ontario, fourchette à poisson en or et argent; Mlle L. Vincent, les Dames-elles V. et R. et A. Couineau, M. Art. Cousineau, M. Alf. Carrière, un plat à pondant en argent; Mlle Eléon. Tessier, plateau à cartes de visite en argent; M. J.-J. Aubrey, cuillère à sucre, couteau à beurre en argent; M. et Mme J. Landreville, porte-cornichons en verre taillé, monté en argent; Mlle M. Vincent, cuillère à sucre, couteau à beurre en argent; M. et Mme P.-A. Bois, jarre à biscuits en argent; M. et Mme Jas. Leaver, cuillère à sauce en argent; M. et Mme R.-W. Blackley, City View, assiette à gâteaux en argent; M. et Mme E. Gauthier, corbeille à fruits en argent; M. et Mme U.-L. Tremblay et la famille, assiette à pâtés en argent; M. et Mme M. Cain, corbeille à fruits en argent; M. R. et M.-J. Webster, corbeille à fruits en argent, etc.

(Communiqué.)

A vendre

Un cheval et harnais, ainsi qu'une bonne grande express, le tout à très bonnes conditions. S'adresser à

JOS. PAQUIN, Hull, P. Q. Téléphone: Queen 7539.

Musique nouvelle

VIENNENT DE PARAÎTRE

1o. Un "Ave Verum"—Motet à une ou deux voix—ad libitum adapté à une mélodie de Liehner. Air doux et très pieux... sera certainement goûté beaucoup des amateurs de belle musique religieuse. Prix 75 centimes. Paroles adaptées et accompagnement par S. S. M. P.

2o. Un très beau cantique pour "Messe de mariage", solos-choeurs à quatre voix. Prix 75 centimes. Partition pour choeur, prix 10 centimes.

Paroles de R.-P.-A. Gohier. Musique de S. S. M. P.

3o. Une jolie Berceuse: Air facile et très chantant. Paroles anglaises avec accompagnement, 25 centimes. Feuilles additionnelles avec paroles françaises, 10 centimes. Musique de M. L. Graham.

Ces trois morceaux ont mérité des appréciations très flatteuses de plusieurs éminents organistes et professeurs de musique du Canada.

En vente chez RAOUL VENNAT, 642, rue St-Denis, Montréal, chez nos marchands de musique et à la Maison Mère des Soeurs Grises, d'Ottawa.

Une nouvelle Théorie Musicale vient d'être publiée par les Révérendes Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, 500 "Questions et Réponses. Ce livre est destiné à rendre les plus grands services aux amateurs de l'art musical et tout spécialement aux professeurs de musique, ainsi qu'aux communautés religieuses qui préparent des élèves à recevoir des brevets de musique.

Paroles de R.-P.-A. Gohier. Musique de S. S. M. P.

Paroles anglaises avec accompagnement, 25 centimes. Feuilles additionnelles avec paroles françaises, 10 centimes. Musique de M. L. Graham.

Ces trois morceaux ont mérité des appréciations très flatteuses de plusieurs éminents organistes et professeurs de musique du Canada.

En vente chez RAOUL VENNAT, 642, rue St-Denis, Montréal, chez nos marchands de musique et à la Maison Mère des Soeurs Grises, d'Ottawa.

Une nouvelle Théorie Musicale vient d'être publiée par les Révérendes Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa, 500 "Questions et Réponses. Ce livre est destiné à rendre les plus grands services aux amateurs de l'art musical et tout spécialement aux professeurs de musique, ainsi qu'aux communautés religieuses qui préparent des élèves à recevoir des brevets de musique.

Téléphone: Queen 1855

J.-H. Brunet

Maréchal-Ferrant

Rue VICTORIA, coin MAISONNEUVE

Spécialité: Chevaux de carrosse et chevaux de course.

Une visite est sollicitée.

LA

Banque Nationale

FONDÉE EN 1860

CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000. RÉSERVE, \$1,550,000. CAPITAL PAYÉ, \$2,000,000. ACTIF TOTAL, \$23,923,738.39.

Notre Succursale de Paris

14, rue Auber

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables. Lettres de crédit émises sur tous les points du globe. Travellers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine. Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande. Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne. Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

ST-GEO. LEMOINE, gérant.

OFFRE SPECIALE



LUNETTES OU LORNGNS

POUR \$2.50

Cette offre est faite dans le but d'introduire mon ouvrage au public Canadien-Français d'Ottawa et des environs et pour prouver que je possède le meilleur bureau équipé pour la vue en ville.

Si vous venez qu'avec mon atelier pour fabriquer je suis en état de vous donner un meilleur service et meilleur matériel que vous pourriez trouver ailleurs.

Ne retardez pas, venez de suite prendre avantage de cette grande offre.

L'Examen de la Vue Gratuit

Rappelez-vous bien du nom et de l'adresse.

A.-M. BELANGER

Spécialiste Optométriste.

26 RUE RIDEAU.

Avec la pharmacie Rogers, Porte voisine de M. Bilsky. Tél. Queen 4066.

JOSEPH COTE

Agent d'Assurances

Contre le feu, les accidents sur les grandes vitres, les automobiles et sur la vie.

Les meilleures compagnies anglaises, américaines et canadiennes.

93 rue George, Ottawa. Téléphone: Rideau 1390.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Livres de Prières, Chapelets, Médailles, Statues, Bénitiers, Images, Crucifix.

Aussi un bel assortiment de livres de classes.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à la

LIBRAIRIE

P. C. Guillaume

Angle des rues Sussex et York.

BUREAU: 292 Dalhousie. TELEPHONES: Rideau 804. RESIDENCE: Queen 121.

Spéc. He. 66 DALY. Dr JO. 121 BR.

Dr 1. 9 à 10 A. TE.

Agenci. Coeurin Agent. Bureaux. Tel. LA C. 121 BR.

Dr JO. 121 BR. 9 à 10 A. TE.

Agenci. Coeurin Agent. Bureaux. Tel. LA C. 121 BR.

Dr JO. 121 BR. 9 à 10 A. TE.

Agenci. Coeurin Agent. Bureaux. Tel. LA C. 121 BR.

Dr JO. 121 BR. 9 à 10 A. TE.

Agenci. Coeurin Agent. Bureaux. Tel. LA C. 121 BR.

Dr JO. 121 BR. 9 à 10 A. TE.

Agenci. Coeurin Agent. Bureaux. Tel. LA C. 121 BR.

Dr JO. 121 BR. 9 à 10 A. TE.

Agenci. Coeurin Agent. Bureaux. Tel. LA C. 121 BR.

Dr JO. 121 BR. 9 à 10 A. TE.

Agenci. Coeurin Agent. Bureaux. Tel. LA C. 121 BR.

Dr JO. 121 BR. 9 à 10 A. TE.

Agenci. Coeurin Agent. Bureaux. Tel. LA C. 121 BR.

Dr JO. 121 BR. 9 à 10 A. TE.

Cartes d'affaires.

Wm. J. LANDREVILLE
Entrepreneur de Pompes Funèbres
411 rue Sparks, -Tél.: Queen 3658

Devlin & Ste Marie
AVOCATS
191 rue Principale
MULL, Que. Tel. Queen 390.

J. B. T. CARON, A. B.
AVOCAT, NOTAIRE, E. C.
553 1/2 rue Sussex, OTTAWA.
Téléphone: Rideau 244.

Docteur J.-E.-N. de Haitre
Gradué de la Faculté de Médecine de Toronto.
Résidence des Hôpitaux de Paris.

Dr J. U. DeLisle
DENTISTE
Cela des rues Principale et Brabant, 8111
Heures de bureau: 9 a. m. à 6 p. m.

Dr. Eug. Quesnel, B. A.
Médecin-Chirurgien
HEURES DE BUREAU
8 à 10 A. M. - 1 à 4 P. M.
374 Rue Rideau
Téléphone: Rideau 652

BOUTE & BELANGER
52 RUE RIDEAU - OTTAWA
BERNARD BOUDET, B. L.
AVOCAT, NOTAIRE, ETC.

Auguste Lemieux, C. R.
AVOCAT
Pour Ontario et Québec
NOTAIRE PUBLIC

Dr F. X. VALADE
192 rue St-Patrice OTTAWA.
Heures de consultations:
9 à 10 a. m. - 2 à 4 p. m. - 7 à 8 p. m.

Dr R. CHEVRIER
Spécialité: Chirurgie abdominale
Heures de bureau: 2 à 4 p. m.
68 DALY OTTAWA. Téléphone: Rideau 796

Dr JOSAPHAT ISABELLE
121 BREWERY - MULL.
CONSULTATIONS:
9 à 10 A. M. - 1 à 3 P. M. - 7 à 9 A. M.
TELEPHONE: Queen 3094.

Agences Fédérales Limitée.
Courtiers en Assurances et Immeubles
Agents pour Charbon Lackawanna

LA Cie GAUTHIER, Ltée
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Enterrements

Dr A. I. TELMOSSÉ
Médecin-Vétérinaire
65 rue York, OTTAWA, Ont.
Phon.: R. 222 - Office R. 1632.

Abonnez-vous à la JUSTICE

ROBERT LOZÉ
Par Errol Bouchette

(Suite.)
Ces incidents laissent les Tremblay impassibles. Tout ce qui leur était familier. A la rencontre d'un vaisseau, ils se contentent de dire, suivant le cas: c'est la goélette à McLaren, c'est le Farisien. Quand c'étaient des paquebots, et cela arrivait assez souvent, ils s'informaient des amis.
Un jour, cependant, les deux marins semblèrent secouer leur indifférence. Ils avaient braqué la longue-vue sur une voile dont ils semblaient suivre les mouvements avec un vif intérêt. Cette voile longeait de près la rive sud, et disparaissait souvent derrière les îles. De temps à autre, les regards de Tremblay se portaient avec inquiétude vers une pointe de l'horizon où une fumée noire commençait à paraître. C'était un steamer qui s'avancait dans la même direction que le yacht, et qui gagnait rapidement sur lui, bien que celui-ci filât ses huit nœuds à l'heure. Bientôt le steamer fut à la hauteur du yacht et le dépassa. C'était un vaisseau élégant, aux allures militaires, propre et coquet, éprouvé à l'avant. Ses dimensions n'étaient pas considérables. Ses sabords entrouverts montraient la queue de canons de cuivre, son équipage portait un uniforme rappelant celui de la marine militaire anglaise. Il arborait à la corne d'artimon le pavillon anglais sur le champ bleu aux armes du Canada, qui est l'enseigne navale du gouvernement canadien.
— C'est un garde-côte, n'est-ce pas? demanda Jean aux matelots.
— C'est un garde-côte.
— A en juger par son allure, il est parti en chasse.
— En effet. Il donne la chasse à un contrebandier! Mais où est-il?
— Il file le long de terre, au sud. On ne le voit pas en ce moment. Il est caché derrière les îles et se tient dans des endroits de peu de profondeur où le contre-courant se sautonne.
— Si c'est une chasse, j'en suis, dit Alice.
— Et moi aussi, dit Irène.
— Nous ne pourrions pas les suivre, le vent tombe, reprit Jean.
— Oui, le vent tombe. Et voici la brume qui vient, s'écria un des marins en examinant l'horizon avec une satisfaction évidente.
— La brume, dit Irène. Alors le contrebandier pourra s'échapper.
— C'est possible.
Le vent tombait en effet. La côte nord était maintenant cachée comme par un grand mur grisâtre qui se rapprochait lentement. Le contre-courant avait ralenti sa marche. A bord du yacht, on s'occupait à dégager les ancres. Brusquement, les passagers de l'Alcée eurent la sensation d'une immense couverture humide et froide qui les aurait enveloppés. On ne voyait plus qu'à quelques pas. C'était la brume.
Sur le fleuve Saint-Laurent, le brouillard est bien plus dangereux que la tempête. Dès qu'il arrive, la navigation devient impossible dans ces eaux intérieures où en temps ordinaires, les vaisseaux sont guidés par un excellent système de phares et de bouées. Les prudents cherchent le mouillage le plus rapproché et redoublent de vigilance; alors ils sont à peu près en sûreté. Malheureusement, il existe encore des imprudents, qui, pour gagner quelques heures, exposent la vie des hommes et les biens qui leur sont confiés. Il en est résulté des désastres qui ont donné à notre estuaire une réputation fâcheuse et qu'il ne mérite pas. On pourrait même dire que c'est l'excès de la sécurité qui est la cause de ces imprudences, nouvelle preuve que l'abus peut convertir en maux les plus grands bienfaits.
Depuis deux heures, le yacht était immobile, les voiles amarrées. On entendait vers le sud le bruit sourd et lointain d'un canon d'alarme tirant à des intervalles réguliers. Tout à coup, près de la proue, surgit dans le brouillard une ombre vague et menaçante. En même temps, un léger choc se produisit près de la ligne de flottaison du yacht.
Jean se précipita et aperçut une chaloupe montée par deux hommes. Elle avait donné contre les bordages, mais le choc avait été faible.
Au même instant, un des Tremblay avait saisi le porte-voix.
— Ohé! de la "Marie", cria-t-il.
Une rumeur confuse s'était élevée sur la chose qui approchait, mais on ne répondit pas à l'appel du marin.
— Ohé! de la "Marie", répéta Tremblay. Duffrene, prends du large, tu vas nous frapper.
— Cette fois, une voix répondit: "Qui est là?"
— "L'Alcée", le yacht de M.

Veillons

Veillons sans cesse si nous voulons sauvegarder les droits de notre langue; ne souffrons pas qu'on lui inflige la moindre égratignure.
Il a été juré quelque part que la langue française disparaîtrait sur la terre du Canada. Les méthodes d'annihilation varient suivant les hommes et les milieux, mais l'intention est toujours la même. Le savons-nous assez?
Dernièrement, l'échevin Beaulieu, puis notre conseil de ville, rappelaient à la compagnie du Pacifique-Canadien que nous sommes aux Trois-Rivières et non à Trois-Rivers. Ils avaient dix fois raison. Les Trois-Rivières, c'est vieux de trois siècles, et il se trouve des gens assez effrontés pour essayer de lui substituer, sans plus de cérémonie que l'ancien, le nom de Trois-Rivers. Nous ne devons pas nous laisser aller à ce jeu de mots. Que les siffleurs de la dissonance Trois-Rivers tant qu'ils le voudront, mais qu'ils laissent nos vieux noms à leurs places.
Nous avons déjà été trop patients. Depuis des années on parlait chez nous des Chutes Shagougan, lorsqu'un bon matin, quel qu'un à l'avenir il faudrait parler de Shagougan Falls. Depuis ce temps-là on ne parle plus partout que de Shagougan Falls.
Est-ce qu'on ne désigne pas le village aux chutes de la Grand'Mère? Il fallait un siffleur et nous l'avons fait sans le moindre regret pour les traditions.
Pauvre article! C'est à peine si Les Trois-Rivières peut l'attraper de temps en temps. Et La Pointe-du-Lac? Combien de fois nous entendons des employés du Pacifique crier Trois-Rivières! Pointe-du-Lac! Cependant nous n'allons pas à Trois-Rivières, ni à Pointe-du-Lac; nous allons aux Trois-Rivières, à La Pointe-du-Lac. Aller à Trois-Rivières, à Pointe-du-Lac, c'est simplement glisser sur la pente de l'anglicanisme.
(Des détails ont leur importance, il faut que tout le monde y prenne garde.)
Y aurait-il, du reste, un seul Canadien-français qui a de la tête et du cœur capable de refuser sa part de surveillance et d'épuration au profit de notre langue? Qu'il se nomme, celui-là, et nous l'inversons dans les provinces anglaises de la Confédération, à l'école de nos compatriotes persécutés.
Qu'ils sont admirables, nos gens de là-bas!
Il faut voir surtout nos petits compatriotes de cinq à quinze ans qui s'embêtent et font enrager les barbares qui veulent les empêcher de parler français.
Ce n'est pas le temps de dormir ici lorsque les enfants tiennent tête à l'ennemi là-bas.
Veillons. Ne nous laissons rien voler, pas même un article. On dit que "ce sont là des affaires d'enfants". Des affaires d'enfants... peut-être; mais pas des enfantillages. Les deux ne sont pas synonymes; les persécutés d'Ontario en savent quelque chose.
CANADIEN.
(La Bien Public.)

Laissez-moi chanter!

Le dernier numéro du "Passe-Temps" (500) contient sept morceaux de musique dont voici les titres:
1. Laissez-moi chanter! chanson pour jeune fille (inédite);
2. On de toi, valse chantée nouveauté parisienne;
3. Sol Canadien, chant patriotique d'Isidore Bédard;
4. La Nagané, valse pour le piano par M. Roch Lyonnais;
5. La Vache, chanson du terroir par Gaston de Montigny;
6. La Filouze, mélodie nouvelle sur de jolis vers;
7. J'irai pas répondre! monologue inédit de Gaston Charles;
8. Le Vieux Sauvage, récit dramatique de Gaston de Montigny;
9. La Veilleuse de Monseigneur, conte inédit d'Henri Datin;
10. Poteaux et Baromètres, chronique fantaisiste par Jean Pic;
11. L'Art et les Artistes, chronique artistique par Gustave Comte.
Aussi plusieurs articles instructifs et amusants, portraits et biographies d'artistes et la 14ième leçon de chant. Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50; États-Unis, \$2.00. Adresse: Le Passe-Temps, 16 Craig Est, Montréal.
Demandez notre catalogue de primes.
Des passants s'empressent autour d'un malheureux à moitié assommé par une perle qui s'est détachée d'un premier étage. Quelqu'un s'informe.
— Oh! Ce n'est rien, dit un loustic, encore un drame de la jalousie.

CHARBON
Nous en avons en quantité de toutes les grosseurs, et de qualité garantie.
Faites-en l'essai, et vous n'en voudrez jamais d'autres.
O'REILLY & BELANGER, Limited, 38 rue Sparks, Bâtiment de Russell. Tél.: Q. 861.

"Sûreté d'abord"
C'est la Règle d'Or moderne et qui vous fait choisir l'épicier qui enveloppe ses marchandises dans les Sacs Antiseptiques d'EDDY.
Les sacs d'Eddy jouissent d'une grande force à leurs quarts s'unitaires. Ils ne se déchirent pas au mauvais moment et ne répandent pas ce qu'ils contiennent.

J. D. GRENIER,
Le tailleur à la mode de la rue Dalhousie,
peut rendre un morceau de tweed et vous en faire un bel HABILLEMENT ou un magnifique PALETOT qu'il vous vendra à 20 ou 25 pour cent meilleur marché qu'importe où ailleurs.
C'est de sa part de la philanthropie qui vous fait faire de l'économie.
278 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.
Téléphone: Rideau 957.

Canadian Northern Steamships Limited
THE ROYAL LINE
La ligne maritime qui est absolument la plus belle et la plus rapide
Départ de Montréal
Royal George le 2 Juin
On arrive à Bristol. Correspondance directe pour Londres et pour l'Europe.
Atteints avec vos bagages sur tous nos bateaux pour la célérité de la salubrité.
S.-J. MONTGOMERY
RUE SPARKS, BLOC RUSSELL. TELEPHONE: QUEEN-3044

Vous vous demandez souvent:
Où puis-je avoir les meilleurs impressions, et à qui dois-je confier mes travaux à l'avance?
Nous vous répondons:
LES MEILLEURS RESULTATS ne peuvent être obtenus que si vous confiez vos travaux d'impressions à un atelier typographique bien outillé et reconnu mandable. Les ateliers de:
LA JUSTICE
sont ce qu'il y a de mieux pour vous donner pleine et entière satisfaction. Ne l'oubliez pas. Notre outillage est moderne et nos ouvriers des plus habiles.
Demandez un échantillon des ouvrages que nous avons faits en 1912.
457-459 rue Sussex, Ottawa
Téléphone: Rideau 736.

Ferronnerie à Bon Marché.
Utensiles de Cuisine - en Aluminium, en Email et Fer-blanc aux prix coûtants.
Poêles à l'huile "Perfection" prix \$4.00 pour \$3.50, \$4.50 pour \$4.00, \$5.50 pour \$5.00, \$6.00 pour \$5.50.
Patins H. Boker - Au prix coûtant.
Trafneaux, Hockeys, Raquettes. Au prix du gros.
Economisez, faites vos achats à notre magasin.
McDOUGAL'S LIMITED
481 rue Sussex. Téléphone: Rideau 397.

Notre journal, la "Justice", vient d'entrer dans sa troisième année d'existence. Nous saisissons avec joie l'occasion de cet anniversaire pour vous remercier amplement de votre patronage au passé, et rappeler à votre souvenir la grandeur de la cause pour laquelle nous n'avons cessé de combattre. Toujours sur la brèche, la "Justice" n'a pas négligé un seul instant de seconder dans leurs efforts les nobles et vaillants champions des droits français en Ontario. Vous nous avez vus à la tâche et nous nous anticiper un bienveillant témoignage de la part de ceux qui nous ont suivis.

Mais, vous le savez, les plus beaux dévouements peuvent quelquefois voir leurs forces amoindries—et même anéanties—si les exigences matérielles ne reçoivent pas les attentions qu'elles méritent quotidiennement. Il est sans doute admirable de poursuivre une lutte généreuse, mais encore faut-il que les sacrifices soient quelque peu justement répartis.

La compagnie de La Justice, Limitée, a fait depuis trois ans de bien gros sacrifices financiers pour continuer le combat des préjugés bilingues. Et le public serait étonné d'apprendre jusqu'à quelle somme s'élève la quote-part de La Justice, Limitée.

C'est en nous basant sur ce qui a été accompli, et surtout sur ce qui reste à faire pour amener le triomphe de la cause bilingue en Ontario, que nous prenons présentement la liberté de remémorer à tous les vrais patriotes le devoir qu'ils se trouvent de se mettre en règle avec la caisse de notre journal.

Nous sommes prêts à continuer la lutte, à condition que l'on ne perde pas totalement de vue quelles ressources il faut mettre en œuvre pour faire vivre, grandir et prospérer un journal de combat.

Votre remise n'est que peu de chose, mais songez que votre cas se répète des milliers de fois, et que la réunion de toutes ces redevances formera un montant qui nous aidera à lutter vaillamment.

Espérant que vous tiendrez à vous rendre à notre juste réclamation, et que vous vous ferez un devoir patriotique de nous continuer votre précieux concours,

Nous demeurons, vos tout dévoués,
LA JUSTICE, Limitée.

N. B.—Prière de ne pas oublier que tous les abonnements sont strictement payables d'avance. Ne remettez pas à demain l'envoi de votre souscription. Récrivez-nous aujourd'hui.

Tournée d'inspection

DEPUIS QUELQUES JOURS, M. J.-M. Fleury, professeur à l'Académie Youville, est en tournée d'inspection dans le comté de Sudbury. Un ordre du ministre de l'Instruction publique a été transmis à M. Fleury, et nos compatriotes de l'ouest ontarien auront l'avantage de voir leurs écoles inspectées par un Français catholique. Sans doute la tâche imposée à M. Fleury pourrait être accomplie dans des conditions moins ingrates, si les menes fanatiques du gouvernement, par exemple, avaient semé partout moins de révolte. Mais l'élément franco-canadien de Sudbury ne pourra, nous n'en doutons pas, que faire bon accueil à l'envoyé de Toronto. Chacun connaît d'ailleurs l'entier dévouement de M. Fleury à la cause bilingue, et ce serait mal augurer de la générosité des nôtres que de penser que M. Fleury pourra rencontrer de réelles difficultés au cours de sa mission.

M. Bonneau a raison

Dans son journal, la Justice, de Biddeford, M. Alfred Bonneau fait un appel au sens d'équité des Artisans Canadiens-Français. Après avoir démontré le but poursuivi par Mgr Walsh, instigateur de certains amendements à la constitution des Artisans, M. Bonneau ajoute:

"LA JUSTICE (de Biddeford) fait appel à tous ses confrères, non pas tant pour protéger les intérêts matériels de son directeur dans cette société à laquelle il a payé ses cotisations depuis 17 ans, mais pour que cet amendement inqualifiable ne soit pas émis, qu'il mérite et pour, aussi, que Mgr Walsh sache, que dans la lutte que nous avons entreprise, contre son assimilation, notre clergé, nos sociétés, toute notre race est unie et capable de faire face à ses méprisables tentatives."

L'amendement auquel s'objecte avec raison M. Bonneau est le suivant:

"Art. 78.—Substituer la rédaction suivante: '1o. L'abandon de la religion catholique; 2o. L'affiliation à une société condamnée par l'Eglise; 3o. L'excommunication ou l'interdit par l'autorité religieuse compétente avec les formalités voulues par le Droit Canon; 4o. L'abandon de sa femme ou de ses enfants sans pourvoir à leur entretien; 5o. Le fait de ne pas avoir déclaré la vérité dans l'examen médical; 6o. L'immoralité notoire; 7o. La condamnation à une amende ou à l'emprisonnement pour félonie ou acte criminel considéré grave; 8o. Le fait d'avoir fraudé la Société en retirant des bénéfices ou autrement, entraînant l'expulsion du sociétaire et la perte de ses droits, suivant les prescriptions des articles 78a, 78b et 78c."

On sait que M. Bonneau est directement visé par le troisième paragraphe de l'amendement ci-dessus. Tout le litige sera cependant soumis à la convention générale des Artisans, qui aura lieu à Montréal, le 17 août prochain.

Voici le communiqué de la succursale de Biddeford, Maine: Aux membres des Succursales des Artisans Canadiens-Français du Canada et des Etats-Unis.

Chers Confrères—

ATTENDU QUE, les catholiques de langue française de l'Etat du Maine étant en butte aux injustices de Mgr Walsh, ont tenu depuis quelques années des conventions dans le but de travailler à la revendication de leurs droits.

ATTENDU QUE, les dernières conventions ont été sur le comité exécutif certains membres de la Société des Artisans Canadiens-Français.

ATTENDU QUE, Mgr Walsh ayant interdit, SANS EN DONNER RAISONS JUSTIFIABLES, six des principaux lutteurs parmi lesquels se trouvent trois Artisans.

ATTENDU QUE, Mgr Walsh a exercé une forte pression sur le Conseil Exécutif de la Société, afin de faire expulser Alfred Bonneau de ses rangs, un des membres fondateurs de notre succursale, se trouvant sous le coup de l'interdit, parce que ce dernier continue à combattre les tendances assimilatrices de Mgr Walsh.

ATTENDU QUE, cet acte de Mgr Walsh est fait simplement dans un but de vengeance et afin de détruire l'organisation des Catholiques de langue française, au moyen de l'intimidation et des menaces.

ATTENDU QUE, Mgr Walsh ayant gain de cause, il en résulterait des conséquences funestes pour tous les Canadiens-français de la Nouvelle-Angleterre.

IL EST RESOLU QUE, la succursale de Biddeford, réunie en assemblée spéciale, proteste énergiquement contre l'amendement à l'article 78 comportant l'expulsion des membres interdits.

IL EST DE PLUS RESOLU QUE, copies des présentes soient adressées à toutes les succursales du Maine, de la Nouvelle-Angleterre et du Canada, leur demandant de détruire leurs forces pour défaire le dit amendement, à la prochaine convention du 17 août 1914, afin de ne pas donner suite aux conspirations de Mgr Walsh contre ceux de nos frères qui luttent si vaillamment pour la conservation de notre langue, afin d'éloigner notre élément du gouffre de l'apostasie.

Et nous prions tous nos frères de se liguer avec nous contre une pareille tentative de tyrannie dans notre société, qui a toujours été un foyer de ralliement de notre race. C'est le temps de montrer notre cohésion devant l'ennemi commun.

L. E. ROCHEFORT, Président.
DAVID J. BOUTHOT, Sec.-Arch.
Biddeford, Me, 11 mai, 1914.

Deuil pénible

Une grande épreuve vient de frapper l'hôpital de la rue Water et la communauté des Soeurs Grises de la Croix.

La Révérende Marie du Sauveur a succombé hier à la maladie de cœur qui la minait depuis longtemps.

Sophonie Doray, née à Saint-Hermas, P. Q., était fille de M. Félix Doray et d'Antoinette Fautoux.

Entrée au noviciat le treize septembre mil huit cent soixante-neuf, elle a fait profession le vingt-trois novembre mil huit cent soixante-onze, sous le nom de Soeur Marie du Sauveur.

Employée à l'enseignement dans les premières années de sa vie religieuse, elle fut ensuite nommée supérieure à la maison de Maniwaki, P. Q., en 1879. De 1899 à 1906, supérieure à l'hôpital du Saint-Sauveur, de 1906 à 1914, supérieure à l'hôpital de la rue Water, Ottawa.

Femme forte, de haute intelligence, Soeur Marie du Sauveur a fait le bien sans bruit et avec un dévouement digne d'éloges. Dans les différentes maisons de l'Institut où elle est passée, elle a su gagner l'estime et la confiance de ceux qui l'entouraient et partout, elle a laissé dans ses actes, le parfum de la grande charité qui la caractérisait et dont nous garderons à jamais le souvenir!

Les pauvres, les malades, les affligés, oh! que n'auraient-ils pas à dire à cette heure où la douleur agresse tous les cœurs!... Ils se contentent de consoler leur deuil en déposant sur sa tombe un hommage de vénération attendrie et le mot d'une espérance immortelle.

Notre chère Soeur Marie du Sauveur, après avoir reçu tous les sacrements de notre Mère la sainte Eglise et sous la main bénissante du prêtre qui lui donnait la dernière absolution, a rendu son âme à Dieu le 21 mai, à 6.30, au soir de la belle fête de l'Ascension.

Elle était dans la 65ième année de son âge et la 44ième de sa vie religieuse.

Sa mort cause un vide immense à l'hôpital de la rue Water, et soulève un regret universel dans la population d'Ottawa.

Nos sincères condoléances à sa famille éplorée. (Communiqué.)

La Banque Nationale

Le rapport annuel de cette institution financière montre un profit de \$319,902.75.

L'exercice fiscal 1913-1914 de la Banque Nationale, une de nos institutions canadiennes les plus prospères, accuse un chiffre d'affaires réellement superbe malgré les temps qu'on regarde pénibles en tant de quartiers. En effet, sous l'habile direction de ses pre-

niers officiers, cette banque a prospéré, après avoir pourvu, pour les intérêts accrus sur dépôts et pour les dettes mauvaises et coûteuses, un profit de \$319,902.75.

Avec 139 succursales dans la province de Québec, une à Ottawa, et une autre à Paris, (France), la Banque Nationale peut à juste titre être classée parmi nos institutions purement locales et les succès marqués qu'elle remporte sont un beau témoignage à l'esprit financier de nos co-provinciaux.

Le 30 avril 1913, une balance de \$71,396.53 avait été portée au crédit de Profits et Pertes, ce qui forme la somme de \$394,299.28 qui a été appropriée comme suit: Dividendes, au taux de 8 pour cent par année, \$160,000; Porté au fonds de réserve, \$150,000; Porté au fonds de pension, \$10,000; Porté au compte d'ouverture de succursales, \$12,000; Balance portée au crédit du compte de Profits et Pertes, \$62,299.28.

Le passif de la banque, sans entrer dans tous les détails, se compose comme suit: Billets en circulation, \$2,670,550; Dividendes non réclamés, \$1,011.73; Dividende payable le 1er mai, \$40,000; Dû à d'autres banques ou à des agences de la banque, \$789,393.57; Capital versé, \$2,000,000; Fonds de réserve, \$1,700,000; Compte de Profits et Pertes, \$62,299.28; Total du passif, \$25,983,239.22.

L'actif de la banque, sans entrer non plus dans tous les détails, se compose comme suit: Espèces et billets de la Puissance, \$1,469,823.77; Billets d'autres banques, chèques sur autres banques, dû par d'autres banques et dû par des agences de la banque en pays étrangers, \$1,401,887.69; Dépôt au gouvernement, dépôts aux réserves centrales d'or, débiteurs diverses et prêts à demande, \$5,989,575.43; Prêts courants, escomptes et avances au public, \$15,624,208.16; Prêts aux municipalités, \$493,250.00; Billets et effets de commerce, escomptes en souffrance, (pertes pourvues) \$24,775.04; Immeubles autres que les édifices de la banque, \$110,843.79; Hypothèques sur immeubles vendus par la Banque, \$87,122.24; Edifices de la banque, ameublement, papeterie, etc., \$781,752.10; Total l'actif, \$25,983,239.22.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires a eu lieu mercredi dernier, le 27 mai, à trois heures p. m., à Québec.

A partir de samedi et toute la semaine prochaine nous aurons des occasions exceptionnelles pour les habits d'hommes et de garçonnets.



Habits "Fit-Rite", nouveaux modèles du printemps de \$20 à \$25, pour

\$15.00

Nouveaux habits pour hommes, de \$10 à \$12, pour

\$7.50

De \$14 à \$18, pour

\$9.95

300 paires de pantalons pour hommes, valeur régulière de \$2.00, pour

\$1.49



Nouveaux habits de serge et tweed pour garçonnets, valeur régulière de \$5.00 à \$7.50, pour

\$3.98

Nouveaux habits lavables pour garçonnets, de \$1.00 à \$1.25, pour

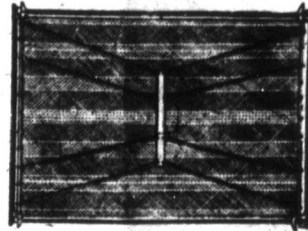
75c.

Nouveaux costumes de jeux pour garçonnets, valeur spéciale, 39c et 49c.

M. CARRIERE, 53 et 61, Principale, HULL.

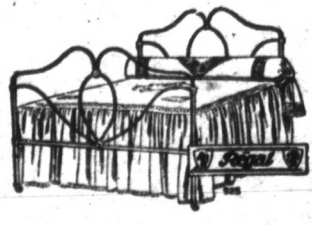
Au plus beau et plus grand magasin de meubles de Hull.

On demande 500 personnes pour lundi matin, le 1er juin, de 10 heures à midi, pour acheter des Couchettes, des Springs et de Matelas en bas du prix coûtant. Nous avons des gros paiements à faire pour le 4 de juin et nos fournisseurs nous forcent à les payer pour cette date. C'est pourquoi nous sommes décidé de sacrifier tout notre stock mais spécialement les Couchettes, les Springs et les Matelas pour 2 heures seulement.



Springs en fer, tels que vignette, en fil d'acier, double monture en fer de première qualité, garanti ne pas rouiller. Prix régulier \$5.00. Pour lundi matin seulement \$2.45.

De 10 heures à midi



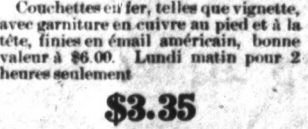
Couchettes doubles en fer, telles que vignette, fines en émail cuit, peintes à la main. Prix régulier \$3.50. Pour lundi matin seulement \$1.79.

\$1.79

Il est impossible, vu le manque d'espace, de mentionner ici toutes les valeurs que nous offrons pour lundi matin. Rendez-vous au magasin de

Jos. Paquin

et vous serez étonnés d'y voir les réductions en général.



Couchette en fer, telles que vignette, avec garniture en cuir au pied et à la tête, fines en émail américain, bonne valeur à \$6.00. Lundi matin pour 2 heures seulement \$3.35.

\$3.35

JOS. PAQUIN,

Au Post Interprovincial.

Téléphone: Queen 7539.

Grand Evénement Musical

AU THEATRE RUSSEL, OTTAWA

Les 2 et 3 Juin au soir, '14

Au profit de l'Hospice St-Charles, d'Ottawa

Sous le distingué patronage de: Leurs Altesses Royales le Gouverneur Général et la Duchesse de Connaught.

L'ODÉ SYMPHONIQUE "CHRISTOPHE COLOMB"

Drame musical en quatre parties de Felicien David.

Sera chantée par un chœur puissant de 200 voix. Sous la direction de M. CHAS.-J. CHARLEBOIS, d'Ottawa.

Avec un orchestre de 75 instruments M. J.-Albert Tassé, chef d'orchestre.

M. PAUL-G. OUMMET, de Montréal, Baryton dans le rôle de "Christophe Colomb".

M. EUGENE LEDUC, de New-York, Ténor.

MADAME ALBERT BELANGER, d'Ottawa, Soprano.

MADAME LAURA MOREL-BURNS, de Hull, Contralto.

M. ARMAND LACROIX, d'Ottawa, Baryton.

M. DELVAL RICHARD, d'Ottawa, Soprano.

Sièges réservés 75c, \$1.00 et \$1.50.

Prix d'entrée 50c.

Plan de la salle ouvert au Théâtre Russell, 28 mai